

La pelouse synthétique attise la convoitise

RUGBY Le comité du Var veut encourager une pratique de masse. À cet égard, la nouvelle surface du stade Chavignot est un atout et La Roquebrussanne est intéressée



Le président du comité du Var de rugby (costume et polo sombre) a trouvé en Horace Lanfranchi (3^e à partir de la gauche) un ardent défenseur des pelouses synthétiques pour développer la pratique de l'ovale. Le maire de La Roquebrussanne est venu se rendre compte, in situ, de cet équipement. Et des aides financières possibles. (Photo I. R.)

La fédération entend développer le rugby sur tous les territoires, au-delà des places fortes – comme Toulon et sa formidable équipe du RCT. Elle veut, aussi, donner les moyens aux petits clubs de se structurer, de proposer du rugby à quinze, à onze, à sept, aux jeunes, moins jeunes, scolaires etc.

Passer ce message : c'est la mission essentielle que s'est fixée Henri Mondino, président du comité départemental de rugby.

Dans cette optique, il a accompagné une délégation de la communauté de com-

munes du Val d'Issole, représentée par son président André Guiol, et le maire de La Roquebrussanne, Michel Gros, sur le terrain synthétique spécifique rugby du stade Raoul-Chavignot à Saint-Maximin.

Fréquentation sans dommages

Les deux élus envisagent de doter la commune de La Roquebrussanne d'une pelouse à l'identique, qui complètera celles de Néoules et Garéoult. Et permettra la pratique de l'ovale, dans les meilleures conditions, dans

leur communauté. Ils ont donc souhaité visiter une structure similaire à celle qu'ils projettent.

La délégation a été reçue à Saint-Maximin par le président du conseil général du Var. Horace Lanfranchi a développé tous les avantages d'une telle structure. « Avant, sur la pelouse enherbée, nous avions environ cent mille francs de travaux de rénovation chaque année. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Sur ce stade à proximité des écoles, nous accueillons, sans problème, les associations des week-end et mercredi, les écoles, collèges et

lycée en semaine. Et tout cela sans mettre à mal le terrain. Cela n'était pas le cas pour la pelouse qui l'aurait protégé ».

L'exemple du jeune club local

Des atouts qui ont fait "Tilt" chez les élus du Val d'Issole, comme ceux, financiers, évoqués par le président du comité départemental de rugby. Précisant la possibilité d'une subvention de la fédération.

Horace Lanfranchi a indiqué, également, que le Département apporterait son

aide, aux côtés, bien évidemment, de l'intercommunalité et de la commune. Le montage financier sera donc « aisé » à réaliser.

Ce point abordé, Henri Mondino revenait sur les caractéristiques techniques de cette pelouse de nouvelle génération. Il indiquait ainsi que la pelouse gagnait en souplesse et en dynamique et que, contrairement à des idées reçues, elle ne provoquait aucune brûlure sur les plaquages. Il a conclu en rappelant l'effort entrepris par le comité en faveur d'un rugby de masse et en direction des jeunes.

Désormais, il compte s'appuyer sur la structure de Saint-Maximin, et pourquoi pas celle de La Roquebrussanne, pour développer un pôle d'excellence dans cette direction.

Il le fera en soulignant tous les aspects du projet du Rugby club Saint-Maximin quinze, lancé en 2007 par Christian Drevet. Une entité qui draine, après trois années d'existence seulement, plus de deux cent cinquante enfants au stade pour la pratique de l'ovale. Une vraie réussite que chacun a soulignée.